

Les Quatre frères (par Mme Pape-Carpentier).

Numéro d'inventaire : 1979.22278

Type de document : image imprimée

Éditeur : Pellerin (Epinal)

Imprimeur : Pellerin, Epinal

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme

- numéro : 202

Description : Planche de 20 images (70 x 50) en couleurs légendées.

Mesures : hauteur : 400 mm ; largeur : 295 mm

Notes : Thème : pour réussir son entreprise, il faut savoir économiser, agir raisonnablement, avec modestie, comme le montre l'exemple de 4 frères aux destins différents.

Mots-clés : Images d'Epinal

Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.

LES QUATRE FRÈRES, (par Mme Pape-Carpantier).

N° 202.



Un homme mourut après une longue maladie qui le ruina. Il laissa quatre fils sans ressources. L'aîné avait seize ans, le plus jeune en avait douze.



Le seigneur du village, ayant connu leur triste sort, voulut les aider. Il donna au premier huit pièces d'or, au deuxième six, au troisième quatre, et au quatrième deux.



Le seigneur en faisant ces dons, exigea des frères qu'ils entreprirent chacun un commerce différent et qu'ils reviennent au chef de dix ans. Ils se séparèrent donc en se souhaitant bonne chance.



Le premier se fit marchand de mouchoirs et de cotonnades. Il colportait sa marchandise dans une petite voiture traînée par un petit cheval.



Le deuxième se fit marchand de bas et de bonnets de coton. Il parcourait les villages avec sa balle sur le dos.



Le troisième vendit de la mercerie. Il portait une grande boîte dans laquelle étaient rangés : les fils, les colons, les rubans, les aiguilles, etc.



Le quatrième vendit des images qu'il colportait de village en village.



Le premier à qui il restait une pièce d'or outre ses marchandises, crut que ses richesses ne tariraient jamais et il se faisait bien traiter dans les meilleures auberges.



Mais il dissipa son bien ; il fut obligé de vendre le cheval et la carriole et il poussa lui-même la petite voiture qui contenait le reste de ses marchandises.



Le deuxième crut, comme son frère, que son or durerait toujours. Il faisait le généreux et régalait au cabaret, tous ses compagnons de route.



Comme il dépensait tout son gain, il ne put renouveler ses marchandises et il en vint à vendre seulement des jarretières et des bretelles.



Le troisième ayant peu, comprit qu'il avait besoin de régir sur bien avec ordre, chaque soir il faisait ses comptes pour dépenser toujours moins que son bénéfice.



Son commerce prospéra ; son ordre et sa probité lui valurent une bonne réputation. Des fabricants lui confierent des marchandises et il ouvrit une boutique qui fut bien achalandée.



Le quatrième qui avait moins encore que son troisième frère voulut avec la plus stricte économie, et, de cette façon, ne diminua pas son bien s'il ne put l'augmenter.



L'édition qui lui vendait des images, ayant remarqué sa bonne conduite, lui offrit de le prendre pour commis, et dans la suite l'associa à son commerce.



Cependant les deux aînés n'ayant pas pu à temps changer de conduite, en vinrent à n'avoir plus rien. Le premier fut obligé de se mettre pâtreneur.



Le second qui avait pris la mauvaise habitude d'aller boire au cabaret, ne put trouver qu'une place de balayeur.



Un jour, ils se rencontrèrent. « Hélas ! dirent-ils, dans quel état nous retrouvons-nous, et combien alors nos frères doivent être misérables, eux qui avaient si peu.



Les deux autres qui habitaient la même ville, vivent dans l'aisance. Ils se disaient souvent : « Nos frères doivent avoir fait fortune, car ils avaient beaucoup plus que nous.



Les dix ans écoulés, ils se trouvèrent réunis chez le seigneur. Ils furent bien étonnés du résultat obtenu ; car ceux qui avaient reçu le moins, mais qui avaient bien travaillé, qui se trouvaient riches ; et ceux qui avaient reçu davantage qui avaient besoin d'être secourus.

Propriété des éditeurs. Déposé